



المؤسسة الوطنية للإعتماد و المراقبة التقنية

NATIONAL COMPANY OF SURVEY AND TECHNICAL CONTROL
ENTREPRISE NATIONALE D'AGREAGE ET DE CONTROLE TECHNIQUE
Capital Stock / Capital Social : 25 000 000 DA

ENACT s.p.a.

CERTIFICAT

N° E/119/01

Nous, ENACT certifions avoir effectué le contrôle de conformité au décret exécutif n° 92.65 du 12 février 1992 :

P/C de : EURL Belhadji Mohamed

Adresse : Ula' Benzerga (04) Lot 74 Bordj el Kiffan Alger

En date : 14/05/2014 à : Alger

Demande du : 14/04/2014 réf. Bon de commande N° 011-05-14

Nature de la marchandise : Pistons racleurs à coupelles en différents diamètres du 2" à 48"

Ref. lot : Pistons racleur à coupelles Quantité : /

Fournisseur : EURL Belhadji Mohamed Origine : Algérie

Nos constatations ont été les suivantes : Pistons racleurs à coupelles en différents diamètres de 2" à 48"

- Les modalités de fabrication sont conformes aux normes, aux prescriptions réglementaires et aux exigences particulières pour le rôle principal de nettoyage des canalisations en acier en vue des essais hydrostatiques. Peuvent être équipés de plaques de calibrage ou de brosses de nettoyage.

Caractéristiques techniques principales : de grande qualité

- ✓ Corps en acier
- ✓ Munis de quatre couronnes en polyuréthane aisément remplaçables
- ✓ Montés sur un axe en acier anticorrosion
- ✓ Les racleurs passent aisément les rayons de courbures

Utilisation :

- Remplissage et évacuation des canalisations
- Réparation des différents fin des ou comme racleurs de calibrage lorsqu'ils sont pourvus d'une plaque de calibrage

Sur quoi nous certifions que le lot : **Pistons racleurs à coupelles en différents diamètres 2" à 48"**

par rapport aux spécifications légales et réglementaires énumérées par le décret exécutif n°92.65 du 12 Février 1992 telles que reprises globalement ou partiellement dans les dispositions générales et particulières liant l'ENACT à son Client.

Alger Le 14/05/2014

L'Inspecteur,
Mr. LILI BRAHIM

L'inspection a été effectuée au mieux de nos capacités et connaissances. Ce Certificat concerne l'état de la marchandise au moment et au lieu de notre inspection. Il est émis sans responsabilité et ne libère pas les fournisseurs le transporteur et autres parties concernées de leurs obligations légales et contractuelles.